

Peut-on être laïc *et* consacré ?

OUI ! C'est possible

Une consécration à Dieu peut parfaitement se vivre en demeurant au cœur des réalités du monde sans changer son état de laïc ou de prêtre diocésain. L'Église a fait ce pas en reconnaissant officiellement cette forme de vie consacrée dans un institut séculier en 1947.

C'est même ce qui caractérise l'appel dans un Institut séculier. Une vocation à la consécration séculière se vérifie (entre autres) par cet appel du Christ qui jaillit du cœur même de ce que la personne est en train de vivre : sa profession, ses engagements, sa vie familiale, etc. **Le Christ lui signifie que c'est là, au cœur des réalités qui sont les siennes qu'il veut qu'elle continue de vivre en se consacrant à Lui.** Cet appel inclut l'impératif de participer à la construction de ce monde en étant partie prenante de tout ce qui se vit au niveau social, économique, culturel et aussi politique

Est consacrée la personne qui fait le don total et définitif de sa vie au Christ par **les vœux publics** de chasteté dans le célibat, de pauvreté et d'obéissance. L'Église reconnaît depuis 1983, comme formes de vie consacrée : les instituts religieux, les instituts séculiers, l'ordre des vierges consacrées, les Sociétés de vie apostolique, les ermites

Il existe d'autres laïcs consacrés dans diverses association de fidèles (mouvements Focolari ou autres, communautés nouvelles, etc.)

Qu'est-ce qui vous est spécifique ?

A l'origine, comme pour tous, il y a toujours une rencontre décisive du Christ ; Il me rencontre dans mon histoire, mes enracinements, mes aspirations, mes fragilités.

L'appel d'un membre d'institut séculier est comme les deux poumons d'une personne : Appel à donner notre vie à Dieu et de façon inséparable appel à rester dans le monde, au cœur des réalités dites « profanes » mais que l'Esprit travaille. Là est notre manière de participer à la Mission de l'Eglise.

L'appel à la consécration séculière nous invite à ne pas quitter notre cadre de vie mais à l'enraciner en Dieu, en laissant l'Esprit du Christ l'habiter, y insuffler une manière d'être et de vivre nos engagements avec la radicalité de l'Evangile.

Cette consécration séculière se vit de l'intérieur du monde, dans les profondeurs de toutes les réalités humaines, même et surtout les plus éloignées de l'Eglise.

Les consacrés séculiers vivent leur vocation là où ils sont, attentifs aux plus pauvres et aux exclus, dans tous les milieux sociaux, dans tous les lieux ordinaires de la vie : usines, écoles, hôpitaux, entreprises, commerces, syndicats, associations, etc.

Les consacrés séculiers, comme tous les baptisés, prennent part également à la vie de leur Eglise locale, selon leurs disponibilités et leurs charismes personnels.

Les vœux qu'ils prononcent sont PUBLICS : ils engagent l'Eglise autant que la personne, et pour toute sa vie.

Comment vivez-vous la vie fraternelle ?

Nous vivons seuls et dispersés mais la vie fraternelle dans un institut séculier est très importante.

Le fait de partager une même histoire, de vivre selon une même spiritualité, développe une réelle fraternité entre les membres d'un institut. Mais pas seulement.

La vie fraternelle découle de notre relation personnelle à Dieu comme Père. Cette relation filiale est toujours à développer pour nous permettre de **vivre en fraternité avec tous les hommes**. Et plus spécialement avec tous ceux que nous rencontrons dans notre quotidien, nos réseaux familiaux amicaux, professionnels, associatifs ou autres : Ils sont nos frères et sœurs en Jésus-Christ.

La vie fraternelle est le lieu fondamental où se vérifie que le Christ est bien le centre de la vie et de l'engagement de chaque consacré séculier. Elle est ainsi un soutien précieux pour les membres qui peuvent à tous moments un peu difficile, devant des choix à faire, des décisions à prendre, faire appel aux autres membres de l'institut pour les aider à discerner, au moyen de l'accompagnement individuel (ou en groupe), de la révision de vie, afin d'avancer dans leur chemin de consacré.

Tous ces moyens ne peuvent produire de fruits sans le regard fraternel des autres membres, un regard qui ne juge pas mais accueille et encourage, comme le regard du Christ posé sur chacun.

Comment vivez-vous l'obéissance ?

Le vœu d'obéissance est avant tout un engagement envers le Christ, à le suivre dans son chemin d'obéissance au Père, un chemin de don de soi.

Obéir veut dire écouter : écouter la parole de Dieu, vivre selon l'Évangile, chercher à s'ajuster à sa volonté d'Amour sur chacun et sur le monde. C'est un discernement de tous les instants, une exigence à vivre en communion avec tous les baptisés, qui demande à accepter de se laisser interpeller et vérifier par les frères et sœurs de l'Institut. Se laisser guider par l'Esprit du Christ, appelés sans cesse à la conversion.

La relecture de nos vies dans l'institut, nous aide à discerner ce que Dieu attend de nous.

Comment vivez-vous la pauvreté ?

Les consacrés séculiers usent de leurs biens propres, selon le charisme de leur Institut. Mais ils se considèrent comme **les gérants** des biens matériels ou spirituels dont ils disposent. Ils doivent en faire bon usage, car il leur en sera demandé des comptes au retour de leur Maître, le Christ.

Dans une société d'hyper consommation qui nous dit : « j'achète, donc je suis », nous avons le souci de vivre dans la sobriété, le partage, et la solidarité. Le partage concerne aussi tous les talents et dons que nous avons reçus pour les mettre à la disposition de tous ceux qui sont plus fragiles ou exclus. D'où notre engagement dans des associations ou mouvements qui luttent pour plus de justice et d'équité dans la société. Nous sommes attentifs également à rester disponibles aux rencontres et aux événements imprévus. Savoir gérer son agenda pour préserver des moments de ressourcements intérieurs, de méditation, qui nourriront notre relation à Dieu et aux autres. Moments où nous acceptons de nous laisser guider par l'Esprit saint sur un chemin de conversion et de dépossession de tous les « superflus ».

Quel sens a le célibat dans notre monde d'aujourd'hui ?

Etre célibataire aujourd'hui ne constitue pas en soi une exception dans notre société d'aujourd'hui. Ce qui est significatif, c'est de faire vœu de **chasteté dans le célibat**.

Ce vœu est le signe que nous sommes comblés par notre relation à Dieu. Le célibat nous rend libres et il nous rend heureux. Il participe à la construction du Royaume en signifiant la gratuité dans nos relations. Il s'agit de ne pas se servir de l'autre comme un instrument de son désir ou pour satisfaire ses besoins personnels, mais de **respecter** l'autre, de vouloir son bonheur.

Le don total de soi aux autres nous provoque à l'accueil, la disponibilité, au refus d'exercer un pouvoir sur les autres, au renoncement à toute forme de séduction. C'est dans le célibat pour le Royaume que nous affirmons notre « être au Christ », notre moi.

Et le Christ transformera en nous toutes nos puissances d'aimer, d'agir et de posséder dans toutes nos relations.

Comment vivez vous votre vie spirituelle ?

Comme pour tout chrétien, la vie spirituelle d'un membre d'institut séculier s'enracine dans la relation de plus en plus intime au Christ qui ouvre à l'Amour infini du Père et à l'accueil du travail de l'Esprit en nous et dans le monde.

Ce sont toutes les dimensions de notre être et de notre vie qui sont à laisser imprégner, transformer, convertir par l'Amour de Celui à qui nous avons donné notre vie.

La consécration à Dieu dans une vie ordinaire implique une triple attention dans la vie spirituelle :

Puiser quotidiennement dans la Parole de Dieu travaillée, méditée, priée et dans la vie eucharistique et sacramentelle la source de notre être et de notre agir.

Développer un regard contemplatif dans la vie quotidienne sur les personnes et les événements pour y reconnaître et révéler si possible, les signes du travail de Dieu au cœur de l'humain. Guetteurs de Dieu parce que guetteurs d'humanité. La vie de prière modèle notre manière d'être au monde et la vie du monde ainsi que les cris des hommes habitent notre prière.

Aménager avec souplesse mais exigence, selon les contraintes de vie de chacun, les temps et les espaces de silence, de « mise à l'écart », de rupture, pour que le « Toi Seul » prononcé dans l'engagement reste vrai.

A travers nos zones d'ombres, nos fragilités et nos infidélités, nous expérimentons que « Dieu est plus grand que notre cœur ». Lui seul est fidèle mais il nous demande la fidélité des recommencements.

Les accents spirituels propres à chaque institut, les familles spirituelles auxquelles ils peuvent appartenir offrent à chaque personne des moyens, une pédagogie, un chemin qui sont de précieux soutiens

Les rencontres fraternelles de l'institut, l'aide d'un accompagnateur ou d'une accompagnatrice, la participation à la vie de son Eglise locale sont aussi des canaux de la grâce de Dieu.

Bref Historique

Au 16^{ème} siècle, en Italie, Angèle Mérici, en fondant une compagnie de vierges, « La Compagnie de Sainte Ursule », a l'intuition qu'une consécration de vie en union au Christ devrait pouvoir se vivre sans quitter son milieu de vie naturel, donc en restant dans le monde.

Les premiers groupes sont recensés en France dès le début du 19^{ème} siècle. Ils apparaissent dans différentes villes, principalement Lyon, Saint Amand les Eaux, Orléans, Paris. Le siècle suivant voit apparaître un grand nombre de groupes ou d'associations de laïcs désireux d'une vie consacrée.

En 1938, plusieurs de ces Groupes, nés en Allemagne, France, Hongrie, Italie, Belgique, Pays-Bas, Autriche se sont réunis à Saint Gall pour confronter et partager ce qui commençait à revêtir les caractéristiques d'une vocation commune et nouvelle. D'autres rencontres suivront et un document en résultat; il a servi aux travaux du Saint Siège lors de la codification puis de l'approbation de cette vocation spécifique.

C'est en 1947 que le pape Pie XII promulgue la constitution « Provida Mater » qui donne vie officielle à ces groupes sous le nom d'INSTITUTS SECULIERS.

Pour la première fois, le magistère de l'Eglise reconnaît qu'il y a là une vocation, une forme de vie originale suscitée par l'Esprit Saint en réponse aux besoins du temps, et lui donne sa pleine valeur dans l'Eglise. » (cf. « Les Instituts Séculiers Féminins en France – Une vocation paradoxale » par Marie Antoinette Perret - Cerf 2000).

Différents Groupes sont nés en réponse à l'appel de Dieu : vivre en plein monde, sans modifications extérieures d'habitat, de costume, de responsabilités humaines, sociales, en se consacrant au Seigneur, dans le célibat, en mission d'Eglise. Ils demandèrent leur reconnaissance comme INSTITUTS SECULIERS.

Les Instituts Séculiers se développèrent rapidement dans beaucoup de pays; actuellement de nouveaux Instituts Séculiers naissent dans les différentes parties du monde.

Documents officiels

Les textes fondateurs :

- « Provida Mater » publié par Pie XII le 2 février 1947 crée le nom d'Instituts Séculiers.
- « Primo Feliciter » (1948) précise l'apostolat en plein monde : « leur apostolat s'exercera moins par des œuvres propres qu'à partir d'activités correspondant à leur condition concrète comme en « plein vent », vivant dans leur quartier, leur profession, leur appartenance à des associations, leurs liens familiaux... et pour les prêtres, leur ministère ».

1) Ces textes sont repris et complétés par notamment :

- Le Code de Droit Canon (1983), numéros 573 à 606, et numéros 710 à 730 plus particulièrement ;
- Discours aux responsables d'Instituts Séculiers par Paul VI en Août 1976, Jean Paul II en Août 1980 et Benoit XVI en Février 2007 ;
- Jean Paul II dans « Christi Fideles » (1988) ;
- Exhortation apostolique post synodale « Vita Consecrata » de -
- Jean Paul II (1996) notamment le numéro 10 ;
- Jean Paul II dans « Nuovo Millennio Ineunte » - le Nouveau Millénaire (2001) ;
- Cardinal E. Somalo, Préfet de la Congrégation Pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique « Repartir du Christ », lettre approuvée par le pape Jean Paul II en 2002 ;
- Discours aux responsables d'Instituts Séculiers par Benoit XVI, lors du Symposium à l'occasion des 60 ans de « Provida Mater » (3 février 2007).
- Discours au congrès mondial des Instituts Séculiers à Assise par le pape Benoit XVI en juillet 2012
- Discours aux Instituts Séculiers Italiens par le pape François en 10 mai 2014.